

Projet de conservation de la Huppe fasciée (*Upupa epops*) dans le canton de Genève

Rapport 2015

Réalisé par :



Collaboration :



Avec le soutien de :



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

**Direction générale de la nature et du
paysage (DGNP)**

Genève, le 10 décembre 2015

Auteurs : Claude Ruchet, chemin du Rebiolon 11, CH-1283 Dardagny
claude.ruchet@gobg.ch, +41 79 631 35 90

Relecture : Jérôme Duplain

Résumé

Le GOBG a lancé un projet en faveur de la Huppe fasciée dans le canton de Genève en 2011. En 2015, sur l'ensemble du canton, 13 territoires ont été découverts, dont 5 avec nidification certaine. Cet effectif correspond à la moyenne de ces dernières années. Il y a toujours deux noyaux de population; un dans le Mandement et l'autre entre Arve et Lac. Nous avons également constaté la présence de l'espèce en Champagne genevoise sans preuve de nidification. Cette année aucune deuxième nidification n'a eu lieu.

Le plan d'action cantonal, en cours de rédaction en 2015, a été abandonné. Des mesures en faveur de la huppe devraient en revanche être mises en place dans le cadre des projets de réseaux agro-environnementaux.

Introduction

La Huppe fasciée, autrefois commune dans le canton de Genève jusque dans les années 1950, a fortement décliné dès les années 1960. Aucune nidification certaine n'a été constatée lors des enquêtes des Atlas cantonaux de 1977-1981 (Géroudet et al. 1983) et 1999-2001 (Lugrin et al. 2003). Les premiers cas avérés depuis 1974 à Corsinge (Géroudet et al. 1983) datent de 2006, à Satigny et Avully (Station ornithologique suisse).

Le projet de conservation de la Huppe fasciée a démarré, à Genève, au printemps 2011. Cette initiative fait suite à la lecture du Plan d'action Huppe fasciée Suisse (Mühlethaler et al. 2010). Ce projet a pour buts de dénombrer la population nicheuse de cette espèce et de favoriser son augmentation.

Méthodes

Le nombre de nichoirs est resté environ stable depuis 2014, mais quelques nichoirs ont été déplacés et un gros travail de rénovation a été effectué durant l'hiver 2014/2015. 137 nichoirs ont été contrôlés trois fois durant la saison de nidification, entre mi-avril et début août. Leur contenu a été noté.

Les sites de nidification connus des années précédentes ont tous été prospectés à plusieurs reprises. C'est toujours le grand public ainsi que les observateurs locaux qui fournissent de nombreuses données indispensables à la découverte des couples nicheurs.

Nous continuons donc à sensibiliser les personnes rencontrées sur le terrain ainsi que les propriétaires avec un dépliant décrivant l'espèce et le projet.

Comme ces dernières années, toutes les données de huppe, y compris celles de tiers, ont été archivées dans www.ornitho.ch.

Résultats et discussion

Population nicheuse

	2011	2012	2013	2014	2015
Nombre de territoires	8	18	12	9	13
Dont certains	4	7	5	4	5
Dont probables	0	2	1	0	0
Dont possibles	4	9	6	5	8
Nidifications certaines	5	7	5	6	5
Dont 1ères nichées	4	7	5	4	5
Dont 2èmes nichées	1	0	0	2	0
Sites de reproduction					
Cavités naturelles	3	4	3	1	3
Nichoir à huppe	0	1	1	3	1
Nichoir à chevêche	0	1	0	0	0
Cavité inconnue	1	1	1	1	1

Depuis 2013, la date à laquelle le code atlas est demandé sur ornitho.ch a été avancée du 1^{er} mai au 15 avril. Pour garantir une continuité entre les années, les données d'avril ont été ignorées.

Le nombre de territoires correspond à la moyenne des années précédentes. A noter que des nouveaux sites de nidification possibles ont été notés en Champagne genevoise et dans le Mandement .

La météo a été favorable à l'espèce mais aucune deuxième nidification n'a eu lieu.

Valeurs saisonnières de la station MétéoSuisse de Cointrin en comparaison avec la norme.

	température (°C)			durée d'ensoleillement (h)			précipitations (mm)		
	moy.	norme	écart	somme	Norme	%	somme	norme	%
Avril	11.2	9.7	+1.5	209	177	118	64	72	88
Mai	15.0	14.2	+0.8	235	197	119	96	84	114
Juin	19.9	17.7	+2.2	263	235	112	45	92	49
Juillet	24.2	20.2	+4.0	332	263	126	29	79	36

norme = moyenne climatologique 1981-2010

écart = écart à la norme

% = rapport à la norme (norme = 100%)

Occupation des nichoirs

	2011	2012	2013	2014	2015
Nombre de nichoirs	95	135	134	142	137
Nichoirs occupés	31 (32%)	70 (52%)	78 (58%)	84 (59%)	94 (69%)
Huppe fasciée	-	1 (0.7%)	1 (0.7%)	3 (2%)	1 (0.75%)
Étourneau sansonnet	23 (24%)	39 (29%)	68 (51%)	65 (46%)	79 (58%)
Mésange charbonnière	8 (8%)	25 (19%)	9 (7%)	13 (9%)	4 (3%)
Mésange indéterminée	-	-	-	-	7 (5%)
Rougequeue à front blanc	-	4 (3%)	1 (0.7%)	3 (2%)	2 (1.5%)
Sittelle torchepot	-	1 (0.7%)	-	-	1 (0.75%)

Le taux d'occupation des nichoirs par la huppe est toujours faible. En revanche, l'étourneau a occupé un nombre record de nichoirs cette année. L'utilisation des nichoirs par cette espèce est problématique. En effet, lorsque les huppes reviennent de migration, la majorité des nichoirs sont déjà occupés par des étourneaux. De plus, des suivis vidéo en Valais ont prouvé que les étourneaux étaient capables de déloger les huppes. Différents modèles de nichoirs sont testés en Valais et sur la Côte vaudoise. Le but est de trouver un modèle accepté par les huppes mais pas par les étourneaux. Nous attendons des recommandations avant de modifier nos nichoirs.

En 2012, la DGNP a mandaté le GOBG pour la réalisation d'un plan d'action cantonal. Ce document devait être finalisé en 2015. Finalement, il semble que la DGNP ne souhaite plus de plan d'action cantonaux pour les espèces et le projet a été abandonné. Les mesures que nous avons prévues vont être transmises aux porteurs des réseaux agro-environnementaux pour favoriser leur mise en œuvre.

Conclusion et perspectives

La population de huppe est stable depuis 3 ans. Une augmentation ne semble pas se profiler et nous n'avons actuellement pas les connaissances qui permettraient d'augmenter le nombre de couples nicheurs. Ces prochaines années seront donc consacrées à l'étude de l'espèce et de ses préférences en matière d'habitats.

En 2016, vu le faible taux d'occupation des nichoirs par la huppe et la compétition avec l'étourneau, aucune nouvelle pose n'est prévue. Le recensement des territoires et le suivi des reproductions seront poursuivis. La sensibilisation des propriétaires et du grand public sera aussi poursuivie.

Remerciements

Nos plus vifs remerciements s'adressent à la section genevoise du Groupe des jeunes de Nos oiseaux, la Direction générale de la nature et du paysage (DGNP), l'Association Suisse pour la Protection des Oiseaux ASPO/BirdLife Suisse, la Station ornithologique suisse, toutes les personnes qui nous ont aidés sur le terrain ou qui ont signalé leurs observations de huppe, ainsi qu'aux propriétaires qui ont autorisé la pose de nichoirs sur leurs terrains.

Références

Géroudet, P., Guex, C., & Maire, M. (1983). *Les oiseaux nicheurs du canton de Genève*. Genève: Muséum de Genève.

Lugrin, B., Barbalat, A., & Albrecht, P. (2003). *Atlas des oiseaux nicheurs du canton de Genève*. Genève: Nicolas Junod.

Mühlethaler, E., & Schaad, M. (2010). Plan d'action Huppe fasciée Suisse. Berne, Sempach et Zurich: Office fédéral de l'environnement OFEV, Station ornithologique suisse, Association Suisse pour la Protection des Oiseaux ASPO/BirdLife Suisse